

COMITÉ NATIONAL DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE (CNCCEF)

« Adapter au mieux PME et ETI au commerce international, pour mieux vendre à l'étranger »

Les 4 200 Conseillers du Commerce Extérieurs français œuvrent pour faciliter l'accès des PME-ETI aux marchés étrangers, dans 140 pays et partout en France. Dans un contexte de bouleversement majeur, l'adaptation aux complexités du commerce international est prioritaire et le réseau des CCE évolue. Focus avec le président du CNCCEF, Alain Bentéjac.

Les politiques commerciales font la Une, tandis que le soutien à l'export français se réforme. Comment analysez-vous ces grands mouvements ?

Alain Bentéjac : Le commerce international est au centre de tout actuellement, du Brexit aux sur-taxes américaines, en passant par le CETA. Avec un constat qui ne fait plus de doute : la remise en cause du cadre jusqu'ici en vigueur, avec l'OMC. Il nous faut aider les entreprises françaises, à commencer par les PME et ETI, à s'adapter à cette « nouvelle donne » et plus largement ne jamais cesser de militer pour la « liberté ordonnée des échanges ».

L'enjeu de la réforme du dispositif français de soutien à l'export, annoncé en février et que les CCE soutiennent, est d'être plus efficace à leurs côtés. Il s'agit de mobiliser les exportateurs en régions, tout en simplifiant le système de soutien.

Le 5^e mondial des CCE fête les 120 ans du réseau !

Paris accueille, les 4 et 5 octobre prochains, le 5^e Mondial des CCE. Cette réunion coïncide avec le 120^e anniversaire du CNCCEF. Le thème retenu « Autre Monde, Nouvelle France » permettra d'envisager les bouleversements en cours dans le commerce mondial, et les manières d'en tirer profit en aidant à la transformation des entreprises françaises. Parmi les thèmes des tables-rondes figurent « Les nouveaux territoires de l'entreprise », « quelles gouvernances pour la mondialisation ? » ou encore « France is back ! »

Les témoins attendus sont de grande valeur : Jean-Pierre Raffarin, Pascal Lamy, Jacques Séguéla, Jean Lemierre, Nicolas Dufour, Philippe Varin, Odile Renaud-Basso, etc.



Alain Bentéjac, président du CNCCEF

« Avec la réforme, les entreprises vont pouvoir se concentrer sur l'essentiel, mieux vendre à l'étranger ! »

système est positif et efficace, et induit une culture en profondeur de l'export. Les PME et ETI doivent y recourir plus massivement, pour leur prospection, lancement commercial, etc.

Nous allons poursuivre les Grands prix des VIE et la publicité des entreprises qui y ont recours et en profitent, afin d'inciter plus que jamais les autres !

L'attractivité de la France s'améliore sensiblement. Comment consolider cette situation ?

A. B. : Les derniers baromètres confirment cette tendance. C'est important de poursuivre l'effort sur nos domaines faibles (fiscalité, droit du travail, bureaucratie) et imposer sur la durée une image de la France « business friendly ». Les CCE peuvent aussi considérablement aider à renforcer l'image de la France, en témoignant auprès d'investisseurs potentiels par exemple.

De quelle façon le réseau des CCE compte-t-il se renouveler ?

A. B. : Nous travaillons à diversifier notre recrutement de conseillers, qui sont mandatés pour 3 ans une fois retenus. Il s'agit pour nous de les féminiser, de rajeunir notre corps et d'inclure de nouveaux secteurs, en phase avec les évolutions de nos sociétés.

De quelle façon vont agir les CCE dans l'équipe de France de l'export ?

A. B. : La réforme proposée va dans le bon sens : elle veut d'abord mobiliser les acteurs et les entreprises dans les régions. Elle simplifie aussi les formes de soutien/aides à l'export, avec un guichet unique.

La mise en œuvre va être décisive et les CCE entendent en être des facilitateurs. Il nous faut tirer parti de notre rôle de terrain, reconnu par les autres acteurs de la Team France Export, Business France et les CCI. Notre ambition est d'être intégrés dans des solutions unifiées de soutien, avec ce rôle de conseil plus systématisé qu'il n'est actuellement, dévolu aux CCE, auprès des PME parrainées.

Le soutien à l'expatriation des jeunes, via les VIE, font aussi partie de vos actions. Comment intensifier ce système ?

A. B. : Tout le monde est d'accord : le



www.cce120ans.fr